

ABONNEMENTS

Suisse Fr. 15.-
Av. Bulletin off. . . Fr. 23.-
Etranger Fr. 23.-
Av. Bulletin off. . . Fr. 30.-
Chèques post. Il c 58
Joindre 20 ct.
pour changement d'adresse

Rédaction et Administration :
Martigny, tél. (026) 6 10 31

Le Confédéré

Organe du
PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

PUBLICITÉ

ANNONCES : 13 ct. le mm.
ou son espace
RÉCLAMES : 30 ct.
Avis mortuaires : 30 ct.
Régie des annonces :
Publicitas Sion et succursales

Souvenirs de Sicile

Au Dr Alfred Besse.

A Syracuse.

En une journée on peut visiter ce qu'il y a d'essentiel à voir à Syracuse, à condition de ne pas perdre son temps. Le vieux quartier d'Ortygie où nous nous trouvons nous offre, dans le voisinage même de la fontaine Aréthuse que nous venons de quitter, d'agréables palais baroques, dignes d'attention et un musée d'un exceptionnel intérêt. Les fouilles poursuivies avec compétence depuis un demi-siècle, ont fort enrichi ce musée dont les collections vont des VII^e et VIII^e siècles avant notre ère, à l'époque byzantine.

En particulier, on rencontrerait difficilement ailleurs une telle profusion de poteries, de terres cuites, de vases et récipients de toutes formes et de toutes contenances, toute la gamme des admirables amphores à figures noires ou rouges, de la plus belle époque de la céramique.

Que dire encore de toutes ces statuettes d'argile peinte, ces milliers de figurines qui garnissent d'innombrables vitrines. Elles sont charmantes, d'une grâce un peu archaïque, et l'on envie ceux qui en furent autrefois les heureux possesseurs. Elles garnissaient les laraires des maisons et les petites niches des temples. L'antiquité fabriquait à profusion, avec plus de goût que nos imageries sculptées, ces gracieux Eros ailés, ces Bacchus, ces Adonis, ces Génies funèbres ou funéraires haut de dix centimètres, aux vives couleurs aujourd'hui passées, où le bleu et le rose dominent. Certes, les modèles d'autrefois valaient bien les nôtres et l'on est surpris de retrouver des physiologies et une manière très modernes dans ces figurines dont les plus jeunes ont deux mille ans d'existence.

La numismatique antique y est non moins splendidement représentée, plus de dix mille pièces à ce qu'on assure, parmi lesquelles les grandes pièces d'or de Hiéron, portant, entourée de poisons, la tête d'Aréthuse, et les quadrages vainqueurs aux jeux, et qui comptent parmi les plus parfaites qui aient jamais été frappées.

La statuaire proprement dite n'est que peu représentée ici, à part la fameuse Vénus Anadyoméne, trouvée au siècle dernier dans des débris du quartier d'Achradine, occupé jadis par la ville antique. Nous ne l'avons pas remarquée lors de nos pérégrinations hâtives à travers ces salles, ce qui nous porta à interroger un gardien sur le sort de la célèbre Vénus.

— Comment ! vous ne l'avez pas vue, nous fit l'excellent homme, d'une voix navrée, nous prenant pour des gens bien à plaindre, livrés à un triste sort, abandonnés des dieux et des hommes. Suivez-moi !

Nous le suivions à distance, car l'alerte septuagénaire enjambait des marches d'escalier, franchissait trois salles en coup de vent, pour s'arrêter, essoufflé, à l'entrée du pavillon où trône la divine, flanquée de deux statuette qui ne lui donnent que plus d'éclat.

C'est une fort belle chose, en effet, et il aurait été dommage de quitter ces lieux sans lui faire visite. Nous en faisons plusieurs fois le tour, avec une respectueuse admiration pour l'œuvre d'un disciple direct de Praxitèle. Cette Vénus est sans tête, mais on la complète en imagination, par la tête de la Vénus de Milo, ou de la Vénus de Brescia, ou quelques autres que l'on peut compter sur les doigts de la main, pour donner un peu d'âme à un corps si parfait.

Nous sortons de ces salles avec le sentiment intense d'avoir vécu pendant trois heures au beau temps de Syracuse, quand sa puissance rayonnait au loin, quand Théocrite chantait la douceur de

vivre sous son ciel, la beauté de ses paysages, ses vignes, ses moissons, ses bergers et ses dieux.

En face de nous, à l'autre bout de la place, une grande machine baroque, d'un baroque d'ailleurs excellent, monte très haut, dépasse les toits des maisons. C'est la façade de la cathédrale, façade édifiée vers la fin du XVIII^e siècle, après une éruption de terre. C'est une invitation à y entrer.

A l'intérieur, on voit tout autre chose. On se croirait dans un temple grec. C'est bien cela, un ancien temple de Pallas Athéna, transformé en église vers le VI^e siècle. De l'édifice antique, qui était magnifique, il reste une vingtaine de puissantes colonnes doriques comme jaillies du sol, encastrées dans les murs. Elles sont fort belles, ces colonnes ; elles n'ont que peu subi l'injure de tant de siècles, car on les fait remonter au Ve siècle avant J.-C. Certainement, c'est grâce à la transformation du temple en église que l'on doit cette conservation.

Une habile restauration de l'intérieur de la basilique est intervenue en 1927, à laquelle est attaché le nom de l'archevêque de Syracuse, Giacomo Carabelli, ainsi que nous l'apprend une plaque de marbre.

L'effet général en est très impressionnant. La basilique est à trois nefs ; celle du milieu, à plafond plat, en bois, comme dans les vieilles basiliques italiennes. Le tout est d'une extrême sobriété. Murs simplement blanchis à la chaux, revêtus du seul et discret Chemin de Croix. Dans les nefs, quelques statues de saints, en marbre blanc, sur des socles qui pourraient être anciens. Les beaux pilastres restaurés s'harmonisent admirablement avec les colonnes à cannelures. Une inscription en grandes lettres dorées court tout autour, rappelant que ce sanctuaire est la première église chrétienne après celle d'Antioche : *Ecclesia Syracusana prima divi Petri filia et prima post Antiochenam Christo dicata*. Mais que reste-t-il de l'église primitive d'Antioche !

Le chœur est moderne, orné de deux grandes fresques : saint Paul prêchant et rencontre de saint Pierre et de saint Paul. Les autels et les deux chaires n'ont pas de valeur artistique. Les confessionnaux sont réduits à leur plus simple expression, ce qui n'est pas rare en Sicile. J'ai noté la chose par curiosité. Ainsi, à saint Dominique de Palerme, ce sont des panneaux dressés dans l'allée principale. A droite, le prêtre assis, à gauche, le pénitent ou la pénitente à genoux, au milieu du va-et-vient des fidèles qui doivent s'efforcer de ne pas le heurter au passage car la foule est dense. Ici, c'est plus simple encore. Plus de panneau. Sur les marches du chœur s'agenouille le fidèle, devant le prêtre assis.

Dans la basilique presque déserte, où nous sommes en ce moment, discussion avec un custode qui s'intéressait à nous et nous assurait que saint Pierre lui-même avait envoyé le premier évêque de Syracuse. J'ai le regret d'avoir affligé l'excellent homme en m'efforçant de lui démontrer que cela était impossible et que son église était assez vénérable sans y mêler la légende. Ma si ! ma si ! répétait-il, déçu de notre obstination, il s'appelait Maximilianus...

Il convient de marquer qu'à l'endroit précis où nous nous trouvons, bien des voyageurs célèbres s'y sont attardés. En

voci deux, qui ont fait quelque bruit dans le monde.

Pour Cicéron, c'est certain, puisqu'il nous donne une description du temple, alors qu'il enquêtait en Sicile sur les déprédations de Verrès. Il nous apprend qu'il se trouvait dans le temple une suite de peintures qui faisaient l'admiration des visiteurs, de belles statues, de riches offrandes sous forme de lingots d'or ou d'argent, de dents d'ivoire, etc. Le temple était aussi un musée.

On sait d'autre part que saint Paul, avec ses trois compagnons, Timothée, Luc et Aristarque, aborda en ce lieu au printemps de 61. Il se rendait à Rome où il avait demandé à être conduit. Sa qualité de citoyen romain lui valait d'être traité avec ménagement et douceur et toute la liberté désirable. Il passa trois jours ici, en cette presqu'île d'Ortygie qui formait la pointe avancée de Syracuse dans la mer...

Lucien Lathion.

Voir Confédéré des
30 X, 29 XI, 9 XII 1957.

Enorme affaire de corruption En Allemagne occidentale

Une énorme affaire de corruption vient d'être découverte en Allemagne occidentale. Elle concerne les adjudications de travaux de construction pour les forces armées alliées. Comme l'a fait savoir mercredi le ministre des finances de Rhénanie Westphalie du Nord, un haut fonctionnaire de son ministère a déjà été arrêté. Le ministère public a en outre ouvert une enquête contre trois autres fonctionnaires. Plusieurs personnes appartenant à des entreprises allemandes de construction ont été arrêtées. Huit fonctionnaires de l'administration des finances et des travaux publics de Cologne ont fait l'objet de mesures disciplinaires, et 54 employés de différents bureaux des travaux publics ont été licenciés ou déplacés.

Selon les premiers renseignements recueillis, les sommes versées à titre de pots de vin se monteraient à plus d'un million de marks. Les cas de corruption, dans lesquels des membres des forces armées alliées sont sans doute également impliqués, ont eu lieu de 1950 à 1955.

En passant...

Pour lui, ce n'était pas Noël

Dernièrement, j'ai vu comparaître au Tribunal criminel de Lausanne, un jeune homme de 21 ans qui s'était rendu coupable d'un acte de brigandage.

Il avait pénétré dans l'appartement de ses anciens patrons, des boulangers, et au petit matin, il avait frappé de deux coups de maillet la femme endormie, en l'absence du mari, puis il était parti avec l'argent de la journée : environ 9.000 frs.

La malheureuse, grièvement blessée à la tête, aurait pu succomber, et aujourd'hui encore on ne saurait juger de la répercussion des coups sur sa santé.

Or, le jeune homme aurait pu voler sans frapper puisque la victime était dans un profond sommeil, quand il entra dans sa chambre.

Seulement il avait contre elle un vieux ressentiment depuis qu'elle l'avait soupçonné — non sans motif — d'un vol de 1.000 francs et ébruité cette affaire.

J'ai pensé tout d'abord, que l'acte odieux était le fait d'un petit voyou qui avait joué au gangster et aussi d'un imbécile.

Eh bien, je me trompais. Le garçon, non seulement était intelligent, mais il ne manquait pas de sensibilité.

Casier judiciaire blanc.

Je ne vais pas vous raconter son histoire, ni tenter d'excuser son geste.

Il reconnaît, d'ailleurs sa faute énorme et il est prêt à la payer : « Si au moins, s'écria-t-il, je n'avais pas fait ça ! »

Simplement je livre à vos méditations certains faits :

Enfant illégitime, à quatre ans ce garçon allait connaître un véritable enfer qui fut celui de toute son enfance et de toute son adolescence.

Sa mère se maria et mit au monde une filleule.

Or, dès ce moment le beau-père détestait le petit auquel il se mit à infliger des punitions sous n'importe quel prétexte.

Je vais vous dire en quoi consistait cette éducation que, par euphémisme, on a qualifiée de « sévère » au Tribunal.

Sévère ? On aurait pu trouver un mot plus juste.

Le beau-père battait l'enfant à coups de ceinturon avec tant de brutalité qu'aujourd'hui encore l'accusé porte les traces de ces coups.

Il a aussi une cicatrice au genou : depuis le jour où on lui envoya, dans les jambes, une paire de ciseaux.

A Noël, c'était fête pour tout le monde, sauf pour le gosse qu'on privait de cadeaux.

Et je trouve ça particulièrement cruel, plus cruel que les coups, plus désespérant, plus atroce quand on sait tout le merveilleux, tout l'enchantement qui s'attachait à cette journée, et toute la douceur.

Parfois durant le repas, on obligeait l'enfant à s'agenouiller, dans un coin, sur un tapis d'orties, les bras tendus, un poids dans chaque main.

— Bâtard ! propre à rien ! Tels étaient les mots qui sifflaient constamment à ses oreilles.

Quand il fut mis dans une école, à l'internat, il se faisait punir exprès pour ne pas rentrer à la maison au bout de la semaine.

Et ce seul détail en dit long sur son épouvante.

Voilà. Sévère, hein ? cette éducation...

Eh bien, ce gosse torturé, méprisé, injurié a mis sa volonté à s'élever au-dessus de sa condition.

Il sort premier sur quatre cents candidats, au certificat d'études, et plus tard, premier, sur vingt-six candidats aux examens des boulangers.

A Lausanne, où tour à tour il est ouvrier-boulangier, laveur-graisseur, employé de garage, il suit des cours du soir, qu'il paie de son pauvre argent, et enlève un certificat de comptable.

Un professeur a déclaré : « C'était un de nos éléments les plus doués, il aurait pu passer une maturité commerciale ».

Il a commis, dans un moment d'aberration, ce brigandage insensé.

Un psychiatre, le Dr Cantoni, devant le Tribunal muet, a analysé le cas



Il faut être fort pour discuter

● Dans son rapport sur l'activité du gouvernement fédéral, le chancelier Adenauer a déclaré que l'on ne peut traiter avec le bloc oriental dominé par l'URSS en partant d'une position de faiblesse et d'infériorité. M. Adenauer a ajouté : « Ce serait, pour le monde libre, un suicide s'il se laissait prendre aux affirmations contraires ».

Tremblement de terre artificiel

● En faisant sauter, à 40 m. sous le sol, une charge de 1 000 tonnes d'explosifs, des savants soviétiques ont provoqué un tremblement de terre artificiel. L'explosion a créé un cratère de 180 mètres.

Un bateau anglais coule

● Un navire anglais, le Narva, a coulé au sud-est de la Norvège avec 28 hommes à bord. On est sans nouvelles de l'équipage.

Les rampes de lancement ne sont pas les bienvenues

● On sait que l'Otan a décidé l'installation de rampes de lancement pour fusées en Europe, dans le cadre de la défense commune. Mais ces rampes de lancement ne semblent pas avoir beaucoup d'amateurs, à en croire les protestations élevées en Ecosse contre ce projet et le refus opposé par la Belgique de construire ces rampes sur son territoire.

Moscou propose

● Après la réunion de l'Otan à Paris, l'URSS contre-attaque en proposant une session spéciale de l'ONU, une conférence au niveau des chefs de gouvernement entre l'Est et l'Ouest et un pacte de non-agression.

Dans les capitales occidentales, ces propositions ont été bien accueillies. On se demande toutefois s'il s'agit d'une « offensive de paix » comme tant d'autres déjà — comme celles qui avaient été déclenchées juste avant les événements de Hongrie par exemple ! — ou si l'URSS veut réellement modifier sa politique.

Contre les armes nucléaires

● Plus de 130 professeurs de l'Université d'Heidelberg (Allemagne) ont adhéré à une protestation contre l'introduction d'armes nucléaires dans l'armée.

psychologique à la lumière de l'enfance malheureuse, et ce fut une démonstration magistrale.

Il n'a pas déconseillé un temps de prison pour l'accusé, mais il a montré comment sa révolte contre la société, maintenant apaisée, avait son origine dans un passé tragique.

Quelqu'un manquait à l'audience : Le beau-père qui porte la lourde, écrasante responsabilité de cette jeune vie, à présent, broyée. Le beau-père, ce lâche. Et je voudrais qu'à l'avenir, en se souvenant de ce cas, on se montrât impitoyable envers les parents indignes. Ce sont eux les vrais coupables. On n'a jamais le droit de désespérer un enfant. A. M.

SPORTS • SPORTS • SPORTS • SPORTS

FOOTBALL

Coupe Suisse

(Huitièmes de finale)

Bellinzona (A) — Bienne (A)	1-0
Grasshoppers (A) — Chiasso (A)	1-1
après prol.	
Granges (A) — Fribourg (B)	5-1
Lausanne (A) — Servette (A)	2-1
après prol.	
Longeau (B) — Berne (B)	2-1
Lugano (A) — Thoun (B)	1-1
après prol.	
Urania (A) — Lucerne (B)	3-1
Match de 16mes de finale à rejouer :	
Winterthour (A) — Brunnen (II)	0-1

HOCKEY SUR GLACE

Championnat Suisse

Ligue nationale A :

Lausanne — Young-Sprinters	4-8
Ambri-Piotta — Davos	2-4
La Chaux-de-Fonds — Bâle	11-3
Zurich — Arosa	6-0

Ligue nationale B :

Servette — Viège	3-7
Martigny — Montana	7-5
Gottéron — Viège	0-3
Petit-Huningue — Grindelwald	4-4
St-Moritz — Grasshoppers	10-4

Coupe Valaisanne

Sion — Sierre	5-0
---------------	-----

Les siérois en perte de vitesse

Sion — Sierre 5-0

(2-0, 0-0, 3-0)

Cette rencontre — comptant pour la Coupe Valaisanne — s'est disputée sur une glace en parfait état, en présence de plus de 2.500 spectateurs ; malheureusement (eh ! oui, pour un match de hockey) le soleil brillait par trop bien et l'ambiance propre à ce sport (nocturne par excellence) manqua jusqu'à la dernière reprise, au cours de laquelle le froid renaissant stimula quelque peu les joueurs.

Arbitres : MM. Celetti (Chartrat) et Schmid (Lausanne).

Sion : Zufferey ; Blaser, Guay ; Rossier M. ; Romailier, Rossier J.-B., Berthouzo ; Zuchuat, Debons, Zermatten ; Imboden.

Sierre : Blumenthal ; Dulac, Locher ; Benelli, Zurbriggen ; Bregy E., Theler, Bonvin ; Roten, Bregy M., Salzmänn ; Tonossi. - Absents : Giachino A. et Sartorio, indisponibles.

Buts : Au 1er tiers-temps : Guay en solo (13e), Rossier M. depuis la ligne bleue, alors que Sierre joue à quatre (16e) ; au 3me tiers-temps : Berthouzo sur passe de Rossier J.-B. (1re), auto-goal sur tir de Guay (16e), Guay d'un très fort tir de loin (19e).

Pénalisations - Au 1er tiers : Dulac 2' (15e) ; au 2me tiers : Tonossi 2' (9e), Theler 2' (11e), Rossier M. 2' (14e), Salzmänn, 2' (17e) ; au 3me tiers : Dulac 2' (11e et 19e), Rossier J.-B. 2' (13e).

Blumenthal — qui fit de son mieux — fut le seul jouer siérois à ne pas abdiquer ; en effet, toute l'équipe parut fatiguée et éprouvée par une accumulation de matches, spécialement les deux rencontres amicales disputées contre Saas-Fée et Rarogne respectivement vendredi et samedi soir. Evidemment que la nouvelle patinoire de Sierre étant praticable, il fallait l'utiliser, mais tout de même les hommes ne se transforment pas en machines et six matches en neuf jours, c'est trop pour de véritables amateurs. Même Dulac regagna à plus d'une reprise le banc des joueurs et compensa aussi son manque de forme par quelques coups défendus (trois pénalisations mineures).

Une reprise en mains morale s'impose de toute urgence au HC Sierre, dont l'esprit d'équipe donne visiblement de la bande et cela avant qu'il ne soit virtuellement trop tard, car maintenant il ne faut plus trop compter avec le temps ; le championnat est engagé.

Par contre — sans atteindre le brio des victoires précédentes — la prestation du HC Sion fut bonne dans son ensemble ; les éléments — avec Guay comme pilier inaltérable — évoluent avec discipline et cœur. Les avant attaquent avec décision et se replient rapidement pour prêter main forte à la défense ; hier, la chance ne les favorisait guère (Berthouzo en particulier) et plusieurs passes et tirs ratèrent d'un rien.

Jeudi soir, ce sera le début du championnat contre Saas-Fée. Nous souhaitons bonne chance au HC Sion. P. M.

Classement de la Coupe valaisanne

(Groupe II)

1. Sion, 4 matches, 6 points
2. Martigny, 3 matches, 4 points
3. Sierre, 3 matches 0 point.

Il reste à jouer le match Sierre-Martigny, pour lequel l'on n'a pas encore trouvé de date, renvoyé qu'il fut à cause du manque de glace à Sierre.

Le HC Viège en vedette

Le HC Viège effectuait samedi et dimanche un double déplacement, dont les risques n'étaient pas à dédaigner : jouer samedi soir contre Servette au Pavillon des Sports (salle entièrement fermée, guère propice lorsque l'on n'en a pas l'habitude) et affronter Gottéron dimanche après-midi sur la patinoire des Augustins à Fribourg, voilà des obstacles de choix sur le chemin qui conduit au titre.

Eh bien ! fidèles à leurs qualités proverbiales, les sympathiques haut-valaisans se sont imposés grâce à leur fameux esprit d'équipe ainsi qu'à leur excellente condition physique.

Samedi soir, ils sont venus aisément à bout des genevois par 7 à 3 ; dimanche, ce fut un peu plus dur, mais finalement le score parla éloquemment en leur faveur.

Nous souhaitons bonne suite au HC Viège, qui prend délibérément la tête du classement.

MATCHES AMICAUX

Sierre — Saas-Fée 5-3

(2-2, 2-1, 1-0)

Vendredi soir : 500 spectateurs ; glace en bon état. Arbitres : MM. Serex (Sierre) et Andenmatten (Saas-Fée), bons. Une pénalité mineure dans chaque camp.

Buts : Au 1er tiers : Bonvin sur passe Dulac (10e), Mazur en solo (11e et 16e), Theler sur passe Giachino II (19e) ; au 2me tiers : Mazur sur passe de P. Supersaxo (10e), Theler sur passe Bregy E. (16e), Bonvin en solo (17e) ; au 3e tiers : Theler sur renvoi (13e).

Ce fut un match très acharné ; les siérois eurent un bon passage au cours de la deuxième reprise.

Sierre — Rarogne 3-2

(0-1, 3-1, 0-0)

Samedi soir, 400 spectateurs, glace en bon état. Arbitres MM. Serex (Sierre) et Werlen (Rarogne), bons.

Buts : au 1er tiers : Troger T. sur passe de Troger A. (15e), au 2me tiers : Roten sur passe de Bregy M. (12e), Salzmänn en solo (7e), Tonossi sur passe de Dulac (12e), auto-goal de Dulac sur tir de Roten M.

Sierre fournit un bel effort pour renverser le score.

Martigny bat Montana 7 à 5

(3-1, 2-2, 2-2)

Ce match, qui au vu des récentes prestations de Martigny ne devait être qu'une simple formalité, s'est transformé en une victoire très pénible obtenue à l'issue d'un match indécis jusqu'à la fin. Ainsi le veut le championnat. Disons toutefois à la décharge des Octoduriens, à qui la malchance semble tenir fidèle compagnie cette année que, à part Seiler et Pillet Henri, blessés, il a fallu encore pallier à l'absence de Pillet Gérard, victime de la grippe. Cette défection obligeait Martigny à remanier sa seconde ligne et l'efficacité de celle-ci s'en trouva singulièrement diminuée. D'autre part, comme la défense des Bas-Valaisans ne fut pas de tout repos et couvrit très mal son but (combien de fois n'avons-nous pas vu un adversaire seul devant la cage tandis que les deux défenseurs s'étaient précipités ensemble dans un angle de la patinoire), Montana fut une noix dure à croquer.

Les gars de la station valaisanne ne présentèrent pas un jeu très étudié. On compte davantage sur l'échappée d'ailiers rapides pour scorer que sur la combinaison de toute une ligne. Si la défense nous a paru solide, l'attaque, où manque Viscolo blessé, n'a pratiquement que Rey comme élément dangereux, car Daski s'est complu dans un rôle très défensif.

Le match.

Sur une glace très dure, en présence de 1.500 spectateurs, les équipes suivantes font leur entrée, dirigées par MM. Croset et Nanzer.

Montana : De Preux ; Bestenheider I, Felli ; Viotti, R. Bonvin ; Rey, Daski, Schmidt ; Bezençon, Gsponer, Bestenheider II.

Martigny : Jacquéroz ; Abbet, Giroud L. ; Kunz, Giroud M. ; Bongard, Mudry, Beach ; Revaz, Saudan, Rouiller, Constantin.

Buts : 1er tiers : 4' Beach (Revaz), 11' Giroud L. (Mudry), 12' Constantin, 19' Rey - 2me tiers : 2' Rey (Daski), 10' Bestenheider II, 12' Mudry (Beach), 17' Revaz (Beach) - 3me tiers : 1' Mudry (Abbet), 16' Rey (2), 19' Mudry (Revaz).

Ainsi que le montre le score, Martigny a pris un net ascendant sur son adversaire dès le début du match et a réalisé trois buts de belle venue, n'en recevant qu'un seul.

Au deuxième tiers un magnifique but de Rey, sur passe de Daski, permit à

Montana de réduire l'écart, puis d'égaliser sur une échappée, alors que Martigny jouait le power-play. Cette égalisation stimula quelque peu les Octoduriens qui reprirent la distance par deux buts obtenus à la suite d'un magnifique travail préparatoire de Beach.

Montana subit au troisième tiers, sans trop de dommages, une longue période de domination martignéraine. A 6 à 3 au changement de camp la cause paraissait entendue, mais deux buts de Rey dans la même minute, à la suite de monumentales erreurs de défense, remirent tout en question, aussi c'est avec soulagement que les spectateurs applaudirent au dernier but de Mudry qui scella la victoire martignéraine.

Ce ne fut certes pas un beau match, les deux équipes se préoccupant davantage à obtenir deux points qu'à présenter du jeu. La nervosité inhérente aux matches de championnat n'excuse malgré tout pas le nombre de passes manquées.

Martigny, à part les lacunes de la défense, déjà mentionnées, a passablement souffert de l'absence d'un centre avant dans sa deuxième ligne ; preuve en est que Revaz n'a pu donner toute sa mesure que lorsque Beach évoluait à ses côtés. Les deux points sont là, c'est l'essentiel, mais souhaitons que Martigny puisse récupérer tous ses éléments pour rencontrer Viège dimanche prochain au cours d'un nouveau derby qui s'annonce d'ores et déjà passionnant. jh.

POUR VOS CADEAUX...

une sélection :

Griottine
William's
Cognac
aux œufs

Marc de Dôle
Triple sec
Gd-St-Bernard
Fine à l'orange
etc.



Grasshoppers en échec



Le match Grasshoppers-Chiasso, pour la Coupe suisse, s'est terminé par le score de 1-1. Notre photo montre l'avant zurichois Armbruster, qui dirige en sautant la balle vers les buts adverses. A droite le gardien tessinois Nessi.

SKI

Cours de descente et slalom

L'Association valaisanne des clubs de ski communique :

La neige étant enfin tombée en quantité suffisante, ce cours a pu se dérouler dans des conditions idéales et par un temps très favorable dans la région de Verbier ; MM. René Rey, Crans, Bernard Juillard, Champéry et Roger Barras, Crans en ont assuré parfaitement la direction technique et ont pu constater que le cours d'entraînement effectué en octobre dans la région de la cabane Mont-Fort avait déjà porté des fruits.

M. Elie Bovier, chef technique de l'AVCS, a inspecté le cours et M. Charly Veuthey, chef des compétitions, a assisté au slalom de clôture, auquel les instructeurs prirent également part et dont voici les résultats :

1. Juillard Bernard, Champéry, 46"4 ; 2. Pitteloud Régis, Les Agettes, 47"5 ; 3. Barras Roger, Crans, 48"56 ; 4. Devanthéry Max, Vercorin, 50"4 ; 5. Affolter Frédy, Giron Jurassien, 52"2 ; 6. Torrent Jean-Louis, Crans, 52"7 ; Charvet Jérémie, St-Martin, 54"2 ; 8. Pitteloud Alby, Les Agettes, 55"2 ; 9. Produit Jérémie, Leytron, 55"3 ; 10. Zenklusen Erwin, Brigue, 57" ; 11. Dubuluit Gaston, Martigny-Ville, 58"5 etc...

René Rey s'est vu disqualifié au cours de la seconde manche. Cours décentralisé pour jeunes espoirs alpins aux Rochers de Naye du 26 au 31 décembre 1957.

Voici la liste des participants valaisans convoqués à ce cours : Max Devanthéry, Vercorin, Michel Mathey, Salvan, Robert Dübacher, Sierre, René Grand, Martigny-Bâtiaz, Candide Pralong, Mâche-Hérémence, Bernard Breu, Monthey, Yvon Perrin, Val-d'Illicz, Etienne Sierro, Euseigne, Dussex Olivier, Ayent, Jean Perraudin Le Châble, Simon Lorenti, Riddes, Moritz Schider, Gampel.

SPORTIFS !

Abonnez-vous au Confédéré



Un cadeau apprécié...

Jusqu'à quand, ô fils de Tell,
Subirez-vous les cartels ?
VOTEZ OUI LE 26 JANVIER

COMITE D'ACTION CONTRE LES ABUS DE LA PUISSANCE ECONOMIQUE



Interventions radicales

Protection des civils

(Interpellation Bachmann):

La préparation, devenue urgente, de la protection des civils se heurte à de grosses difficultés de recrutement aussi bien dans les communes qui y sont astreintes que dans les entreprises industrielles. En particulier, on manque de personnel qualifié pour constituer les cadres. Ces difficultés s'accroîtront encore considérablement en raison du fait que les femmes, ainsi qu'il est prévu, ne seront appelées qu'à collaborer volontairement à cette protection.

Que pense le Conseil fédéral de cette situation? N'estime-t-il pas qu'un abaissement convenable de l'âge jusqu'auquel les hommes sont astreints aux obligations militaires permettrait d'obtenir, pour la protection des civils, d'excellents éléments qui seraient plus utiles dans cet important domaine de la défense nationale que dans l'armée?

Hausse du coût de la vie

(Interpellation Schaller):

Le peuple suisse suit avec toujours plus d'inquiétude la hausse continue du coût de la vie. En l'espace de deux ans, l'indice des prix à la consommation a passé de 174 à 181 points (état en novembre 1957). Selon les pronostics officiels, il faut s'attendre qu'il montera encore de plusieurs points.

Le Conseil fédéral est prié de faire savoir aux conseils législatifs comment il entend s'opposer à la menace d'un nouveau renchérissement. Quels furent les résultats des efforts tentés pour arriver à une entente en vue de stabiliser les prix et les salaires? Dans quelle mesure le renchérissement est-il influencé par la hausse des prix des marchandises importées? Jusqu'à quel point dépend-il de facteurs de la politique douanière et de mesures de politique économique d'ordre interne?

Ventes par acomptes

(Interpellation Stadlin):

Les abus qui se manifestent dans la vente par acomptes ou avec paiements préalables ne cessent d'aggraver la situation des milieux de la population financièrement faibles. Ce fait a déjà été maintes fois relevé dans le public

comme dans les conseils législatifs. C'est pourquoi une réglementation légale s'impose dans ce domaine de l'activité économique.

L'avant-projet d'une réglementation légale du contrat de vente par acomptes et du contrat de vente avec paiements préalables, rédigé par M. H. Stofer, président du tribunal civil, à Bâle, à la demande du département fédéral de justice et police, a été soumis pour avis, à la mi-juillet 1956, aux autorités et organismes intéressés. Le projet constitue une bonne base pour la discussion des mesures à prendre en vue de remédier aux abus.

Le Conseil fédéral est-il à même de donner des renseignements sur l'état des travaux postérieurs et n'estime-t-il pas qu'il y aurait lieu d'édictier à bref délai des dispositions légales sur la vente par acomptes ou avec paiements préalables?

SPECTACLES

CINEMA D'ARDON

NOEL BLANC

La guerre finie, on oublie vite les braves, même les généraux. L'un de ceux-ci étant tombé dans la gêne, quelques anciens soldats décident de l'aider tout en lui procurant un beau Noël. Ce thème nous vaudra une surprise de taille car ces bons drôles ne sont autres que Danny Kaye, Bing Crosby, Vera Ellen et consort qui, mettant leur verve et leur talent — la magie des couleurs aidant — au service d'une bonne cause, apporteront l'entrain, l'émotion, l'éblouissement propre à ce Noël pas comme les autres.

Mercredi (Noël) 25 décembre, à 20 h. 30.

AU CORSO

LE GALA DE NOEL

Ce soir lundi et mercredi (14 h. 30 et 20 h. 30) Mardi 24 relâche. L'un des plus beaux films que le cinéma ait jamais produit: **LES CLEFS DU ROYAUME**, avec Gregory Peck, d'après l'immortel chef-d'œuvre de A.-J. Cronin.

Le 25, à 14 h. 30: grande matinée de famille (enfants admis dès 12 ans). Les enfants ont droit au décalassement. Réservez d'avance. Attention, vu sa longueur exceptionnelle, le film débute au début de la séance; pas de retardataires, svp.

Dès jeudi 26: **JESSE JAMES LE BRIGAND BIEN-AIME**. Nouvelle version en cinémascope avec Robert Wagner.

La hausse des prix agricoles n'ont que faiblement atteint le consommateur

C'est ce qu'a rappelé opportunément M. René Juri, le nouveau directeur du Secrétariat des paysans, à Brougg, dans l'exposé qu'il a donné le 16 décembre à l'assemblée générale annuelle de l'Union suisse des paysans à Berne.

« Les critiques les plus vives, de la politique agraire, a dit M. Juri, proviennent actuellement des milieux qui s'érigent en défenseurs exclusifs des intérêts du consommateur. La réaction de tels de ces milieux contre le renchérissement dû à l'augmentation de certains prix agricoles les a conduits à des réactions et manifestations qui, non seulement se sont révélées irréflechies et déplacées, mais font preuve d'égoïsme et de manque d'objectivité. Pour juger la valeur de certaines de ces critiques, il est indiqué d'étudier ce thermomètre économique — auquel on attribue de toute façon trop d'importance — qu'est l'indice des prix à la consommation. Celui-ci révèle que par rapport au mois de novembre 1956, soit depuis une année, l'indice accuse une augmentation de 3,8 points, soit 2,1 %, et atteint 181 points. Cet indice est constitué par 6 groupes de biens de consommation et de biens courants, parmi lesquels les denrées alimentaires occupent une place trop importante avec 40 % du total. L'indice du groupe des denrées alimentaires qui comprend bien entendu également la récente hausse du prix du lait de 2 ct., a augmenté de 1,9 point, soit 1 %. Les 5 autres groupes ont tous dénoté des progressions plus fortes et dans certains cas considérablement plus fortes que le groupe des denrées alimentaires. En effet, si les denrées alimentaires ont augmenté de 1 %, le groupe chauffage et éclairage augmente de 2,1 %, l'habillement de 4 %, les loyers de 2,4 %, et les produits divers de 3,2 %. L'augmentation relative du coût de l'habillement, par exemple, dont la progression, selon l'indice, est quatre fois supérieure à celle des denrées alimentaires, n'a de loin pas provoqué de réactions aussi violentes que celles causées par certains produits agricoles.

Avec l'éloignement voulu, on peut aussi juger de façon beaucoup plus sereine certains mouvements de protestation. Je n'ai pas l'intention de parler ici de la récente grève des achats de lait dans la ville de Zurich, à laquelle les consommateurs eux-mêmes ont signifié leur désaveu en ne donnant que très partiellement suite au mot d'ordre donné par les promoteurs. Le Conseil fédéral avait décidé au printemps l'augmentation pleinement justifiée du prix indicatif pour le bétail de boucherie de 7 1/2 % et pour les porcs de 10 ct. le kg. Cette décision donna lieu à des réactions précipitées, notamment dans le nord-est de la Suisse, où une grève de la consommation de viande fut recommandée dans certaines localités. On constate actuellement que l'évolution du marché n'a permis qu'une augmentation effective du prix du gros bétail de 2 1/2 %, c'est-à-dire d'un tiers environ de celle consentie par le Conseil fédéral, tandis que le prix effectivement payé au producteur pour les porcs n'a subi aucune hausse...

La proposition de ne pas reporter sur les prix de détail certaines augmentations accordées à des produits agricoles ou même de réduire artificiellement le prix de certaines denrées alimentaires a été présentée avec insistance ces derniers temps. Par souci d'objectivité, nous devons avant tout rappeler que certaines améliorations de prix particulièrement bienvenues pour l'agriculture n'ont eu aucune répercussion pour les consommateurs. C'est le cas pour les hausses de prix accordées pour le colza, les betteraves à sucre, voire même les pommes de terre puisque, malgré une légère augmentation des prix, dans la moyenne de l'année, l'indice correspondant accuse une diminution de 1,2 % par rapport à l'année précédente. L'augmentation proposée pour les céréales panifiables et les primes de mouture n'influencera pas non plus le prix du pain. Puisque la consommation du lait frais n'absorbe qu'environ un tiers des quantités de lait commercial, on constate que ce n'est qu'une petite partie de la hausse de 2 ct.

récentement accordée qui est mise à la charge du consommateur. Ceci est rendu possible par une disposition de la loi sur l'agriculture, qui permet, dans le but de favoriser l'écoulement des produits agricoles, de mettre à disposition des deniers réservés à cet effet. Au cours de la récente discussion sur le prix du lait, nos porte-parole se sont prononcés pour la solution qui a finalement été adoptée par le Conseil fédéral et qui prévoit que la hausse est effective pour le lait de consommation, tandis qu'elle n'est pas reportée sur les prix au détail pour le lait et le beurre. L'agriculture a en effet un intérêt considérable non seulement à des prix couvrant ses frais de production mais également à un écoulement assuré de ses produits, particulièrement du lait et de ses dérivés.

LE PROGRAMME DE SOTTEN

Mardi 24 décembre

7 00 Radio-Lausanne vous dit bonjour — 7 15 Informations — 7 20 Concert matinal — 11 00 Airs italiens anciens — 12 00 Pages populaires — 12 15 La discothèque du curieux — 12 30 Le quart d'heure de l'accordéon — 12 45 Informations — 12 55 Intermezzo — 13 00 Mardi, les gars — 13 10 Les variétés du mardi — 13 30 Orchestre — 13 50 Disques — 16 00 Les visiteurs de seize heures — 16 45 Noël texte et musique de François Olivier — 17 15 Le micro sous l'arbre de Noël — 17 50 Les vœux de Noël de l'Eglise — 18 00 Le micro dans la vie — 19 15 Informations — 19 25 Le miroir du temps — 20 00 Prisonniers de la liberté, documentaire — 20 30 La chaîne du bonheur — 20 40 Histoires de Noël — 20 55 Bouquets de Noël — 21 15 Rendez-vous de Noël avec la cinquième Suisse — 22 30 Informations — 22 35 Vœux de Noël — 23 00 Culte de la Nuit de Noël — 23 57 Cloches de Noël et Minuit, chrétiens — 24 00 Office pontifical.

Mercredi 25 décembre

7 10 Radio-Lausanne vous dit bonjour et vous souhaite un bon Noël — 7 15 Informations — 7 20 Deux noëls anciens — 8 00 Gloria (Antonio Vivaldi) — 8 30 Disques — 8 45 Grand-messe — 9 55 Sonnerie de cloches — 10 00 Culte du jour de Noël — 11 05 L'enfance du Christ (H. Berlioz) — 11 30 Concerto en ré majeur (L. van Beethoven) — 12 10 Noëls de France — 12 30 Voies enfantines — 12 45 Informations — 12 55 Contes et fêtes musicales — 14 00 Le théâtre des familles: Remontez la benne, conte de Noël, de Charles Nicole-Debarge — 14 45 Noël dans le monde — 16 00 Cantate de Noël (Tibor Harsanyi) — 16 30 Noël des enfants — 17 20 Pastorales de Provence — 17 50 Le courrier protestant — 18 00 L'émission catholique — 18 10 Le micro dans la vie — 19 15 Informations — 19 25 Le miroir du temps — 20 15 Tant l'on chante Noël — 21 05 Une création: Nativité, de Romanos le Mélode — 21 35 Oratorio de Noël (J.-S. Bach) — 22 30 Informations — 22 35 Où sont les Noëls d'antan.

SPECTACLES

Au Cinéma ETOILE

Gala de Noël.
Lundi 23 et mercredi 25 (Noël: 14 heures 30 et 20 heures 30):

Un hallucinant drame de la mer — Le cas le plus tragique qui puisse se poser à une conscience humaine: sur l'ordre du Capitaine, 14 survivants d'un naufrage doivent périr... **POUR QUE LES AUTRES VIVENT**. Ce film âpre et poignant permet à **Tyronne Power** d'interpréter le plus grand rôle de sa carrière, avec Mai Zetterling et Lloyd Nolan. L'intensité dramatique va crescendo avec toute la violence, la brutalité d'un réalisme sans concession... C'est face à des circonstances exceptionnelles que les vraies personnalités apparaissent, que les passions éclatent, que le comportement instinctif de chacun surgit sans nuages! «**Pour que les autres vivent**» — âpre et brutal comme l'océan déchainé.

Attention! Mardi 24: Relâche.
Mercredi 25, à 17 h., et dès jeudi 26: Un film grandiose — passionnant — Un vibrant plaidoyer en faveur de la paix: **LES AILES DE L'ESPERANCE**, avec Rock Hudson et Martho Hyer. Ce film est basé sur l'histoire vécue d'un pasteur devenu pilote. L'œuvre, dont le sujet se situe en Corée, montre d'impressionnants combats aériens et conte l'histoire d'un groupe de petits orphelins adoptés et sauvés par des aviateurs américains. «**Les ailes de l'espérance**» — Un film en cinémascope et en technicolor — Un film qui vous touchera profondément.
Attention! Mercredi 25 (Noël) à 17 h.: Séance spéciale pour enfants (dès 12 ans) et familles. Prix des places Fr. 1.20. Adultes Fr. 2.

Cinéma REX, Saxon

Mercredi 25 (Noël): Un grand film anglais, dont le héros pétillant de malice et plein de bonhomie, de subtilité et d'humour, donne au sensationnel **Alec Guinness** un des meilleurs rôles de sa carrière... avec la délicieuse Joan Greenwood et Peter Finch, un gentleman-cambrioleur étonnant de drôlerie: **LE DETECTIVE DU BON DIEU** (Le Don Camillo anglais). Ce film policier «non conformiste», au dialogue étincelant, est un véritable régal d'esprit et d'humour.

Désvendredi 27: **POUR QUE LES AUTRES VIVENT.** (Voir communiqué sous Cinéma Etoile).

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE

et vous vous sentirez plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé!

Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les **PETITES PILULES CARTERS** pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Fr. 2.35

Les bonnes choses

à l'occasion des fêtes

Grand marché de volailles

du pays et étrangers

LAPINS DU PAYS
CHARCUTERIE FINE
SALAISONS
TOUTES SPECIALITES
DE FROMAGES
VACHERINS
POISSONS DU LAC
ET DE MER

Vins

Champagne

Prix spéciaux pour hôtels et lotos

Fromagerie Valaisanne

Martigny-Ville

R. RUCHET-BRUCHEZ Tél. (026) 6 16 48.

ATTENTION! Veuillez, s. v. p., passer vos commandes assez tôt.

Expéditions partout

Vos Vœux

Pour vos vœux de Nouvel-An, le moyen le plus pratique en même temps que le moins coûteux pour atteindre tous vos clients, amis et connaissances, est sans contredit l'insertion d'une annonce sous la rubrique **Souhaits de Bonne Année** dans

„Le Confédéré“

Nous acceptons, aux mêmes conditions, la même annonce pour tout autre journal valaisan qui vous intéresserait.

TARIF

pour grandes et petites cases:

Simple case

Prix: Fr. 6.-

Double case

Prix: Fr. 12.-

Adressez vos ordres et toutes demandes de renseignements à

PUBLICITAS Sion et Martigny

Tél. 2 12 36

Tél. 6 10 31

CONFÉDÉRATION

Le groupe radical-démocratique de l'Assemblée fédérale a :

- examiné la question relative aux divergences concernant le nouveau régime des finances de la Confédération.
- étudié le message du Conseil fédéral sur le prix des blés indigènes de la récolte de 1957 devant être livrés à la Confédération.
- examiné le projet portant encouragement à la construction de logements économiques et recommandé son adoption.
- approuvé le projet d'arrêté sur l'approvisionnement du pays en sucre.
- discuté des recherches dans le domaine de l'énergie atomique.
- pris connaissance du rapport du Conseil fédéral sur la politique suisse en matière de réfugiés.

Réduction de la durée du travail

Deux entreprises à succursales multiples viennent de prendre des mesures en vue de réduire la durée du travail. L'une introduira, dès le 1er janvier, la semaine de 44 heures en 5 jours, avec compensation intégrale de salaire. Tandis que l'autre, procédant par étapes, accordera tout d'abord un samedi libre par mois.

Gros incendie

Un incendie a éclaté, samedi, dans un gros bloc d'habitation comprenant 24 appartements, à la route de Bienne, à Granges. Il a fallu plus de 4 heures pour éteindre le sinistre, dont la cause n'est pas encore connue, et qui a fait pour près de 200 000 francs de dégâts.

FRIBOURG

Pénurie d'instituteurs

Le canton de Fribourg, du fait de l'augmentation des enfants en âge de scolarité, se trouve, comme les autres cantons, devant une pénurie du corps enseignant. C'est ainsi que, en 1956, la direction de l'instruction publique a dû avoir recours à sept institutrices autrichiennes. Cette année-ci, il y en a cinq, dont quatre dans le district de la Singine et une dans celui du Lac. Toutes ont été formées aux écoles normales de Graz et de Vienne.

NEUCHÂTEL

Deux socialistes qui sont tout que... camarades !

Le différend qui opposait depuis plusieurs années l'actuel président de l'autorité communale de La Chaux-de-Fonds, M. Gaston Schelling — le maire, comme on se plaît à l'appeler familièrement — à l'ancien rédacteur en chef du quotidien « La Sentinelle », M. Henri Jaquet, vient de se terminer par un coup de théâtre.

Bien que tous deux fussent membres du parti socialiste et tous deux conseillers communaux, les deux hommes se détestaient et c'est sous la pression de M. Schelling que M. Jaquet dut quitter, il y a plusieurs mois, ses fonctions de conseiller communal et de rédacteur en chef de « La Sentinelle ». Bien qu'éloigné de La Chaux-de-Fonds, ce dernier qui occupe actuellement un poste dans une industrie genevoise, ne désarmait pas. Il continua à s'acharner sur son ancien « ami » politique.

On se souvient que lors des dernières élections cantonales neuchâteloises, il adressa au Grand Conseil une lettre de protestation soulignant ce qu'avait d'anormal et d'immoral le fait qu'un député régulièrement élu ait dû céder sa place au parlement cantonal à M. Schelling qui ne l'était pas. Celui-ci fit une déclaration qui fut jugée injurieuse par M. Jaquet, lequel déposa une plainte en diffamation. Or, on apprenait hier, que M. Gaston Schelling a versé à son adversaire une somme de 12 000 francs pour qu'il retire sa plainte. L'affaire a produit une profonde émotion à La Chaux-de-Fonds où l'on juge le geste du président de la ville fort incohérent en raison de la position qu'il occupe ; on aurait préféré le voir engager un procès contre son adversaire.

Chronique de Martigny

Un Martignerain dévalisé à Paris

Nous apprenons qu'un Martignerain, directeur d'une importante industrie, a été victime d'une douloureuse aventure à Paris. Des malandrins ont réussi à briser les vitres de son auto et à forcer le coffre, emportant habits, objets et matériel ainsi que de l'argent.

Harmonie municipale

Cette semaine deux répétitions générales soit, ce soir lundi et vendredi. Carte du S.C.M. indispensable.

Ski-Club

Les membres inscrits pour la sortie à Courchevel doivent confirmer leur inscription en versant 10 fr. pour le prix du car, chez Bruchez S.A. ou chez le chef de course.

Il est recommandé de verser en même temps le prix de pension et logement : 10 fr. en chambre et 8 fr. en dortoir. Dernier délai d'inscription, samedi 8 décembre.

Le Vélo-Club „Excelsior“ a vingt-cinq ans d'activité

Parler de vélo à une époque de l'année où les sports hivernaux sont rois peut sembler paradoxal ; pourtant c'est la date du 21 décembre 1957, que le vélo-club Excelsior a choisi pour commémorer son quart de siècle d'existence.

Plus de 40 personnes se sont retrouvées dans les salons de l'Hôtel Crettex à Martigny-Ville, répondant à l'invitation que la Société, chère à M. Bollenrucher leur avait adressée.

Après un menu excellemment préparé par le maître de céans M. Crettex l'historique du vélo-club nous fut retracée par M. Bollenrucher président de l'Excelsior.

DE 1922 à 1957...

Le vélo-club Excelsior vit le jour en 1922, au café du Tunnel à Martigny-Bourg. Les premiers mordus de la pédale qui ont noms Ramoni, les frères Gaechter et j'en passe, élaborèrent les premiers statuts et nommèrent un comité ayant à sa tête M. Ramoni. La première course eut lieu sur le parcours Martigny-Bourg - St-Maurice et retour.

A propos de cette course il convient de citer une petite anecdote :

M. Gaechter, qui à cette époque était le Kubler du vélo-club, nerveux et soucieux, se leva de bonne heure pour se mettre à la recherche d'un talisman qui le préserverait des méfaits de la sorcières... Après de laborieuses recherches il trouva un «trèfle à quatre» et se mit en course sûr non pas de la victoire mais de ne subir aucune crevaison...

Le départ donné, il se porte directement au commandement et se trouve seul en tête à Vernayaz, lorsque son boyau arrière éclate. Il répare, remonte en selle et après une chasse effrénée se retrouve de nouveau au commandement.

Sur le chemin du retour, à la Pissevache nouvelle crevaison. Et cette fois n'ayant plus de boyau de rechange, il dut se résoudre à regarder passer ses camarades et attendre qu'une âme généreuse lui prête un boyau, non pas pour gagner la course, car il termina bon dernier, mais pour lui permettre de rentrer à Martigny à vélo...

Moralité : cherchez un talisman !!!

En 1923, le vélo-club organisa un concours sur monocycle. Puis il subit un certain relâchement jusqu'en 1931 où à cette époque il comptait un effectif de 32 coureurs.

Le club poursuivit son petit bonhomme de chemin jusqu'en 1947.

Ces dernières années, la Société a beaucoup fait parler d'elle, notamment en recevant le Tour de Romandie qui eut même Martigny pour point de départ et d'arrivée, en organisant un Championnat suisse sur route amateurs, une assemblée générale de l'UCS, en collaborant au passage d'épreuves phares telles le Tour de France, le Tour d'Italie et en donnant au cyclisme valaisan quelques bons coureurs.

DES DECISIONS IMPORTANTES POUR L'AVENIR

Pour l'avenir, puisque nous sommes dans le siècle de la vitesse (!) espérons que Martigny verra éclore toute une pléiade de coureurs talentueux et qu'un appui pécunier plus onéreux soit apporté à notre vélo-club, pour lui permettre d'envoyer ces garçons au prochain Tour de Romandie, si ce n'est au Tour de Suisse. A propos du Tour de Suisse signalons que Martigny a été pressenti comme tête d'étape de notre prochaine boucle nationale.

Le jour où le tunnel du Mt-Blanc et du Gr-St-Bernard seront percés, le vélo-club espère mettre sur pied le Tour du Mt-Blanc en deux étapes(?).

M. Bollenrucher termina son exposé en remerciant M. Closuit et Crettex

pour l'appui que ces Messieurs ont apporté au vélo-club lors de l'organisation des différentes arrivées à Martigny.

LES DIFFERENTS DISCOURS

M. Eugène Moret, président de l'Office du Tourisme de Martigny, nommé major de table, dirigea fort bien les débats et donna immédiatement la parole à M. Closuit, vice-président de Martigny-Ville et représentant l'administration communale.

En termes simples mais choisis, M. Closuit eut une remarque obligeante envers ceux qui œuvrent pour le sport cycliste en Valais. Ce sport joue un grand rôle chez nous, tant sur le plan sportif que touristique. Il formula les vœux les meilleurs pour la prospérité du vélo-club Excelsior.

Lucien Tornay, président de Martigny-Bourg, Pierre Crettex, conseiller communal, président de la Société de Développement de Martigny, qui excusa M. Marc Morand, empêché pour cause majeure, apportèrent également leurs vœux.

Puis, M. Jayet au nom de l'UCS, remit un magnifique plateau d'étaim. Chappex président de la Fédération valaisanne cycliste remit également un cadeau. M. Walpen au nom du Cyclophile séduisais offrit une channe.

Le vélo-club reçut vraiment une cascade de présents.

M. Duthy, représentant le vélo-club Eclair de Sierre, offrit une channe. M.

Guy Moret, président du Martigny-Sport, félicita le vélo-club au nom des Sociétés sportives locales et remit une channe. M. Iginoli au nom du vélo-club Monthey, un magnifique plateau.

MM. Charly Delez, au nom de l'Octoduria, Jean Bochaty, au nom du Hockey-Club, Jean-Charles Paccolat, au nom de la fanfare Edelweiss, Girardet (représentant la semaine sportive), Uldry et Donnet, la presse sportive valaisanne, Jean Crettex, président de la Société de Développement de Champex se succédèrent à cette joute oratoire.

REMISE DES PRESENTS

Le vélo-club remit ensuite des diplômes et cadeaux à ceux qui œuvrèrent pour le vélo-club durant ces 25 ans d'activité.

MM. Pierre Closuit, Bolin et Gaechter furent nommés membres d'honneur et reçurent un magnifique présent.

MM. Camille Lugon, Pierre Tornay Fellay, Gorey, Georges Collaud pour 25 ans d'activité reçurent également un présent.

Le vélo-club n'oublia pas MM. Raphy Orsat et Pierre Crettex pour leur dévouement lors de l'arrivée du Tour de Romandie.

Le « Confédéré » s'associe de grand cœur à tous ces vœux de réussite, et souhaite au vélo-club Excelsior une longue et fructueuse vie. R. Di

VAUD

Le Conseil d'Etat va faire des propositions sur le vote des femmes

Dans sa séance du 26 novembre dernier, le Conseil communal de La Tour avait voté à l'unanimité le texte proposé par la Municipalité, au sujet d'une pétition à envoyer au Conseil d'Etat, relative au problème du suffrage féminin. Le Département vaudois de l'intérieur a répondu à cette pétition demandant que le peuple vaudois soit appelé à se prononcer sur le principe du suffrage féminin en matière cantonale et communale avant la votation fédérale ou, au plus tard, en même temps.

Le Conseil d'Etat dans sa séance du 20 novembre, a décidé de proposer au Grand Conseil de se prononcer sur cette question si possible dans sa session

de mai et de lui soumettre à cet effet les modifications constitutionnelles ou légales nécessaires.

Le Conseil d'Etat a pris connaissance avec intérêt des résultats de la consultation féminine organisée à la Tour.



Monsieur et Madame Marcel GAILLARD et leur fils André, à Charrat ; Madame veuve Fanny BITEZBERGER-GAILLARD, ses enfants et petits-enfants, à Charrat et en France ; Monsieur Daniel GAILLARD, à Charrat ; Monsieur et Madame Louis DUCROT et famille, à La Chaux-de-Fonds ; Monsieur Louis PAGE-MAUGGI et famille, à Leysin ; Les enfants de feu Angèle DELALOYE, à Charrat ; Les enfants et petits-enfants de feu Florentin GAILLARD, à Charrat ; la famille de feu Cyprien GAILLARD, à Charrat ; ainsi que les familles parentes et alliées, à Charrat, Martigny et Saxon ; ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame veuve

Aristide GAILLARD

leur bien aimée belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante et cousine, décédée le 22 décembre 1957 à Charrat dans sa 71me année, après une longue maladie, munie des Secours de la Religion.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny le mardi 24 décembre 1957, à 10 h.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

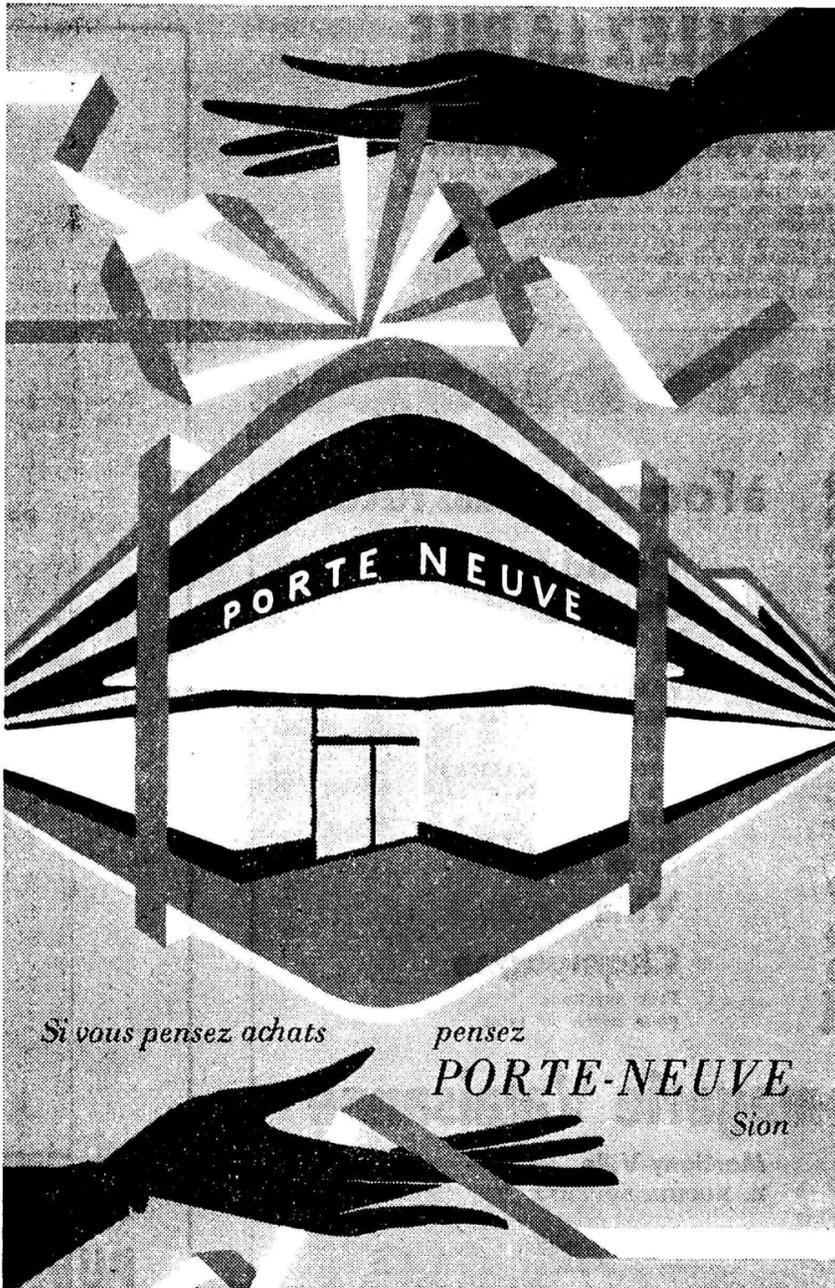


Très touchée de la sympathie témoignée lors de sa dure épreuve, la famille de

Monsieur Louis MORISOD

Vérossaz, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil.

Un merci tout spécial à la Direction et au Personnel de la Société des Ciments Portland de St-Maurice S. A.



CINÉMA CORSO
 Ce soir lundi et mercredi, 14 h 30 et 20 h.30
LES CLEFS DU ROYAUME
 Le 25, à 14 h. 30, matinée de famille,
 enfants admis dès 12 ans

RIDDÉS
 Mercredi, 25 décembre
LOTO
 DE „L'ABEILLE“
 dès 20 heures, à la
Grande Salle du Collège
 Le plus grand loto de l'année.

Vous qui désirez bien manger
 dans un cadre simple, mais sympathique. - Pour les fêtes de fin d'année, la bonne cuisine française.
 Retenez cette adresse :
„Relais de l'Arpille“
RAVOIRE SUR MARTIGNY
 Mme H. Gaillard. Tél. (026) 6 13 02.

Timbres-poste
M. ED. ESTOPPEY
 rue de Bourg 10 - LAUSANNE
 Envoi à choix sur demande
Catalogue suisse 1958 à Fr. 1.-
 Compte de chèques postaux II 1336

Grand assortiment de
CARTES DE VISITE
 modernes
 Livraison rapide
Imprimerie Montfort
 Tél. 61119 Martigny

AUTOMOBILISTES !
 Votre sécurité Contre les dangers de dérapage :
 routes mouillées
 verglas
 neige
 Une nouveauté révolutionnaire
 Adaptez à vos PNEUS
l'élément antidérapant V-7
 Breveté
 à l'efficacité éprouvée 100 %
 Montage rapide
 Représentant général pour le Valais :
Jean BROCCARD, route de Lausanne, SION
 Tous renseignements auprès des :
GARAGE DE L'OUEST, G. REVAZ, SION
GARAGE MODERNE A) GSCHWEND, SION
GARAGE BALMA, MARTIGNY

DOCTEUR GUENAT
 Spécialiste F. M. H.
 Nez - Gorge - Oreilles
 La consultation habituelle du jeudi, à l'hôpital de Monthey,
n'aura pas lieu les 26 décembre et 2 janvier

Garage Transalpin et Garage des Alpes
MARTIGNY
 avisent leur honorable et fidèle clientèle, ainsi que le public en général, que les deux garages seront fermés dès 16 heures, les 24 et 31 décembre 1957. Ceci pour permettre à notre personnel de jouir des fêtes de fin d'année.

A louer, avenue de la Gare, Martigny
magasin
 avec vitrine, surface 35 m. carrés. Convient pour coiffeur, fleuriste.
 Ecrire sous chiffre 130 à Publicitas Martigny.

Docteur Adolphe Sierro
 spécialiste de médecine infantile
 F. M. H.
SION
de retour

Les guichets des banques ci-après seront fermés les :
Mardi 24 décembre, dès midi
Mardi 31 décembre, dès midi
Jeudi 2 janvier, toute la journée
Banque de Martigny, Closuit & Cie
Banque Populaire de Martigny
Banque Suisse d'Epargne et de Crédit
Banque Troillet
Caisse d'Epargne du Valais
Union de Banques Suisses

Cinéma
 Lundi 23 et mercredi 25 (Noël : 14 h. 30 et 20 h. 30) :
 Mardi 24 : Relâche.
 Un drame poignant :
POUR QUE LES AUTRES VIVENT
 avec Tyrone Power et Mai Zetterling.
 Mercredi 25, à 17 h. et dès jeudi 26 :
 Un film grandiose... passionnant :
LES AILES DE L'ESPERANCE
 En cinémascope et technicolor.
 Mercredi, à 17 h. : Enfants dès 12 ans.
 Mercredi 25 (Noël) :
 Un régal d'esprit et d'humour :
LE DÉTECTIVE DU BON DIEU
 avec Alec Guinness.
 Dès vendredi 27 :
POUR QUE LES AUTRES VIVENT
 Mercredi 25 (Noël), 14 h. 30, 17 h., 20 h. 30
 14 h. 30 et 17 h., séance spéciale pour enfants (1 fr. 20)
CADET ROUSSELLE
 Bourvil, François Périer, Dany Robin. - En technicolor.
 Charmes, émotion, éblouissement dans un feu d'artifice de couleurs
NOËL BLANC
 avec Danny Kaye, Bing Crosby, Vera Ellen, Rosemary Clooney.
 Mercredi 25 (Noël), 20 h. 30

ETOILE Martigny
REX Saxon
CINE MICHEL Fully
 Tél. 6 31 66
CINEMA Ardon

A vendre concession de
café
 dans la vallée de la Lizerne, près Derborence, à proximité d'un barrage.
 Emile Roh, Aven-Conthey.
 A vendre cause double emploi
jeep Willys
 Mod. 49 avec remorque.
 Hilaire Roh, Erde-Conthey, tél. 4 11 77.
Favorisez le commerce local

ALIX ANDRÉ

Un mariage sans importance

La nuit, pourtant, n'avait pas été mauvaise. L'effet anesthésique de la piqûre s'était assez prolongé pour que la blessée ne ressentit aucune douleur dans sa main. Et si elle était demeurée de longues heures éveillée, cela tenait bien plus à un état nerveux qu'à la souffrance.

Quelque temps après le départ d'Inès, Prudent avait commencé à ratisser les allées. Gilda ne détestait pas ce bruit familier qui lui parvenait, très net, par la fenêtre ouverte. Il lui faisait évoquer le vieux serviteur au grand chapeau de paille, à l'allure lente, dont sa femme, Miette, plus vive, disait, selon l'expression familière du pays, qu'il allait « doucement le matin, pas trop vite le soir ! »

Puis le râteau s'était interrompu, et la voix de Prudent avait répondu à une autre voix, celle de Patrice. Le docteur venait probablement de déjeuner. Il allait monter prendre des nouvelles de sa femme, comme à tout opéré de la veille, — l'opération fut-elle, et c'était le cas, bénigne — sa visite médicale.

Redressée sur son oreiller, Gilda avait, d'un geste prompt, repoussé ses cheveux en arrière avant de sonner Madiana, afin que celle-ci fût présente et pût, si besoin en était, apporter son aide au docteur. Mais, à la conversation poursuivie sous ses fenêtres, avait bientôt succédé le bruit d'une auto quittant le jardin. Et Gilda, bien qu'avec stupeur, s'était rendue à l'évi-

dence : sans même s'enquérir d'elle, ainsi qu'il l'eût fait pour le moindre de ses malades, Gramont s'éloignait.

Comme pour bien s'assurer du départ de son mari, elle quitta le lit, vint à l'une des fenêtres, se pencha. L'espace sablé qui s'étendait devant la maison était bien vide, et les roues qui venaient d'emporter Patrice y avaient laissé leur empreinte. A quelques mètres de là, autour du massif de plantes grasses, Prudent poursuivait sans hâte son travail.

Puis, le regard de Gilda se porta plus loin, au-dessus de la haie de cyprès, à l'endroit où les bâtiments de la future clinique s'élevaient. D'ordinaire, à pareille heure, les ouvriers se trouvaient déjà à leur place, et le chantier s'animaient. Mais, ce matin, tout était là calme et silence. Le manœuvre même, auquel la jeune femme avait parlé la veille, ne s'y trouvait plus. Et, involontairement, Gilda se souvint des propos que cet homme lui avait tenus.

Lorsque Madiana pénétra dans la pièce, elle se trouvait encore debout devant la fenêtre et interrogea :
 — Le docteur est-il parti ?
 Sur la réponse affirmative de la femme, elle demeura incertaine, le front assombri, puis ordonna brusquement :
 — Aide-moi, Na. Je veux m'habiller.

La servante s'insurgea d'abord. Autoritaire et familière, elle pouvait se permettre toutes les remontrances et tous les refus, ayant vu naître la jeune femme et, par la suite, s'étant consacrée à elle depuis le jour où toutes deux étaient arrivées chez le vieil Heybrand.

Madiana aimait sa maîtresse de toute son âme, et cette affection était si forte, si exclusive, si totale, qu'un seul autre sentiment en elle avait autant de violence : l'aversion qu'elle éprouvait pour Inès Arnaud.

UN MARIAGE SANS IMPORTANCE

Peut-être, au moment même où elle refusait son secours à Gilda, Madiana songea-t-elle tout à coup que la demoiselle de compagnie eût agi ainsi car, brusquement, elle parut changer d'avis et de sentiment. Sans plus s'opposer au désir de la jeune femme, elle apporta les vêtements de celle-ci et se mit en devoir de l'aider à les revêtir. Elle la chaussa à genoux devant elle, comme elle faisait jadis pour la petite fille confiée à ses soins, puis peigna avec amour les beaux cheveux épais que, sur l'ordre de Gilda, elle serra dans une barrette, très bas sur la nuque.

De l'instant où elle avait pris sa décision, la jeune femme gardait un visage dur. Elle sourit pourtant à Madiana lorsque celle-ci lui apporta le manteau de toile qu'elle lui avait demandé.
 — Tu diras à Inès qu'elle ne s'inquiète pas, pria-t-elle.

Du côté de la chambre de Mlle Arnaud ne venait nul bruit et Gilda se dit que son amie, tenue, la nuit dernière, éveillée par l'inquiétude, devait maintenant se reposer. Elle-même s'était habillée et avait fait sa toilette aussi silencieusement que possible. Elle quitta enfin la chambre, descendit l'escalier de pierre, traversa le couloir du rez-de-chaussée, et sortit dans le jardin.

Prudent abandonna aussitôt son ratisage, vint à sa rencontre, et, son ridicule chapeau de paille à la main, lui demanda de ses nouvelles. Le vieux visage du jardinier était sincèrement anxieux, sa voix respectueuse mais amicale, tandis qu'il s'enquerrait de la santé de Gilda. Et la jeune femme se sentit étrangement émue par cette sympathie, cette sympathie si bien accordée à la vieille maison, à son atmosphère paisible, à la douceur lumineuse qui la baignait.

Après le départ de Patrice, la porte du garage était demeurée grande ouverte. Gilda s'assit au volant de la Chrysler et, aussitôt, l'auto démarra. La jeune femme sembla ne pas remarquer l'air effaré de Prudent, tandis qu'elle passait devant lui. Elle-même s'était d'abord demandé s'il lui serait possible de conduire d'une seule main. Mais elle fut vite rassurée. Elle connaissait bien sa voiture, qui lui obéissait parfaitement. Du reste, le trajet n'était pas long à parcourir.

Gilda, jusqu'à ce jour, ne connaissait pas la clinique dans laquelle opérait son mari. Elle savait à peu près où elle se trouvait située, mais n'en avait jamais encore franchi le seuil. Lorsqu'elle pénétra dans le vestibule, peu ajouré, la jeune femme marqua une hésitation. L'odeur d'éther la suffoquait. Cependant cet arrêt fut bref. Elle avança encore, regarda autour d'elle et frappa au hasard à la première des portes qui s'offrait dans le couloir.

Il lui parut qu'elle avait bien choisi. Derrière cette porte le bruit que faisait une machine à écrire en pleine activité venait de cesser. Une femme d'un certain âge, vêtue de noir, poussa le battant, mais ne fit pas un mouvement pour accueillir l'élégante visiteuse.

— Le docteur ne consulte pas le matin, madame.
 — Je sais. Je suis Mme Gramont et je désire voir mon mari.
 Gilda lut une certaine surprise sur le visage qui lui faisait face. Mais la porte s'ouvrit largement, et elle put pénétrer dans ce qui lui parut être le bureau de Patrice.

C'était, en vérité, une pièce fort simple, bibliothèque et bureau de chêne, ce dernier surchargé de lettres, de brochures, de papiers ; fauteuils de cuir, et au fond, devant l'une des deux fenêtres, une table supportant la machine à écrire où la personne que son arrivée avait dérangée devait se trouver installée.

L'ACTUALITÉ VALAISANNE

BRIGUE

Le dernier acte des élections

Hier a eu lieu dans le district de Brigue l'élection, au système majoritaire, du ...10me député revenant à la liste indépendante qui n'avait plus de « viennent ensuite ». L'affaire se passa entre conservateurs et chrétiens-sociaux. Le candidat des premiers, M. Pius Kronig, l'a emporté par 1072 voix contre 967 à M. Louis Karlen, candidat chrétien-social. Il y aura donc, pour le district de Brigue 6 députés conservateurs (6) 3 chrétiens-sociaux (4), 1 indépendant (0). Les suppléants seront 6 conservateurs et 4 chrétiens-sociaux.

Il est frappant de constater que le candidat conservateur ne l'a emporté que de justesse sur son concurrent alors que les conservateurs comptent le double de sièges des chrétiens-sociaux.

FULLY

Loto de la Croix-Rouge

Le mois dernier, notre section locale a eu le plaisir d'organiser une soirée gratuite d'information des plus intéressantes.

Elle y annonçait son loto de décembre dont la date est fixée au dimanche 29 crt, en matinée dès 14 h. 30, et en soirée, à la grande salle du collège. Nul doute que les nombreux ainsi la Croix-Rouge de la région, iront apporter leur obole à cette organisation humanitaire, dont le rôle, si discret soit-il, rayonne de plus en plus dans notre commune.

Nous acceptons tous les dons en espèces et en nature, même les plus petits, avec reconnaissance. Aux amateurs de loto, nous offrons de multiples chances par un bel étalage de lots.

S'il est bon de donner, il est parfois doux de recevoir !...

Le comité.

Soirée annuelle de la section valaisanne du T. C. S.

Le comité de la section rappelle que la soirée annuelle aura lieu le samedi 18 janvier 1958, à l'hôtel de la Paix, à Sion.

L'apéritif sera servi à 19 h. 15. Il est offert par la section. Dès 20 h. : dîner.

Deux orchestres animeront la soirée qui connaîtra un nouveau succès.

Le prix de la carte sera indiqué dans le prochain numéro de ce journal. Il devra être versé au compte de chèques de la section, Il c 1319, avant le 13 janvier. Il ne sera pas envoyé de convocations individuelles. Les tables seront réservées suivant l'ordre d'inscription.

Le comité.

Augmentations périodiques de salaire

Allocations de vie chère et amélioration des salaires réels

Conformément à une bonne tradition, il est d'usage de revoir, avant le début d'une année, les traitements des employés afin de les adapter aux conditions nouvelles créées par l'évolution de l'activité économique. A cet égard, il nous paraît utile de rappeler à MM. les chefs d'entreprises les principes suivants :

1. Augmentations périodiques normales.

L'éventail des traitements et l'évolution des salaires doivent tenir compte équitablement de l'âge de l'employé, de son expérience, de sa responsabilité, ainsi que des connaissances acquises au cours d'efforts de perfectionnement professionnel.

2. Compensation du renchérissement

Les augmentations normales de salaire ne sont pas des allocations de vie chère et ne peuvent être considérées comme telles.

Au cours des derniers mois, le renchérissement s'est accentué ; dès lors la compensation de ce dernier est de toute actualité. A la fin novembre 1957, l'indice suisse des prix à la consommation s'inscrivait à 181 pts. Aussi bien, la Société suisse des employés de commerce attend-elle des chefs d'entreprises, qu'indépendam-

CHARRAT

M^{me} V^e Aristide Gaillard

Nous apprenons au moment de mettre sous presse la douloureuse nouvelle du décès de Mme Vve Aristide Gaillard survenu à l'âge de 71 ans. Ses proches voudront bien croire à l'expression de notre sympathie émue. Les obsèques auront lieu demain mardi à Martigny.

Loto de la gym

La SFG Helvétia organise son loto annuel mercredi soir (jour de Noël). Voilà une excellente occasion de soutenir nos sympathiques gymnastes.

RIDDES

Loto de l'Abeille

Notre fanfare retient chaque année la date du 25 décembre pour organiser son loto.

Amis de l'Abeille, ne manquez pas d'apporter votre aide à une société qui a pris d'importants engagements. Vous aurez la satisfaction d'avoir contribué à la construction du « Quirinal » qui avance contre vents et marées.

Les soixante-quatre musiciens ridders de l'Abeille vous souhaitent la bienvenue dans la grande salle du Collège, pour la soirée de Noël.

Le jeu s'ouvrira à 20 heures.

Bonne chance à tous.

MONTANA

Nouveau commandant de feu

Pour remplacer M. Bestenheider, décedé, les autorités communales de Montana ont confié le commandement des pompiers à M. Marius Barras, auparavant adjudant de la Compagnie.

VETROZ

Noël des enfants à l'Union

Encouragé par le succès remporté par le Noël des enfants ces années dernières, le Cercle Union offrira à nouveau une de ses soirées à la population de Vétroz le mercredi 25 décembre dès 20 heures. Chaque enfant ira de sa petite production et le Père Noël aura des surprises proportionnelles à la sagesse montrée par chacun d'eux.

Alors, les enfants, préparez-vous sérieusement tandis que nous vous souhaitons un heureux Noël et une belle soirée.

Cercle de l'Union

Cours de fromagers

Le Département de l'Intérieur organise en janvier un cours de fromagerie qui aura lieu à Chamason.

Les intéressés sont priés de s'inscrire jusqu'au 30 décembre 1957, à la station cantonale d'industrie laitière, Sion.

d'industrie laitière,
Station cantonale

*dites-le
correctement*

Alors que l'Administration des Postes lance des appels pour que le trafic soit, si possible, réduit pendant la période des fêtes de fin d'année, pour ne pas surcharger par trop le personnel et surtout nos braves facteurs ; alors que la loi sur les poursuites a sagement prévu que pendant cette même période tout doit être suspendu, il est difficile de comprendre pourquoi l'Administration cantonale des contributions, elle, nous adresse ces jours mêmes, ses bordereaux d'impôts.

Un peu plus tôt, oui, ou un peu plus tard, mais de grâce, pas pendant ces fêtes, pour la raison indiquée ci-dessus et pour la tranquillité et la bonne humeur dont chacun devrait pouvoir bénéficier pendant ces quelques jours.

Association cantonale des musiques valaisannes

Le dimanche 15 décembre, après avoir suivi le cours préparatoire B avec assiduité, une quinzaine de jeunes musiciens ont été examinés par l'expert fédéral, M. le professeur Godard de Lausanne.

Cet excellent maître de la musique s'est déclaré très satisfait des résultats obtenus par ces jeunes gens auxquels il avait fait subir l'examen d'admission au cours.

Nous les félicitons pour le travail accompli et espérons vivement que tous suivront le cours C qui débutera au début de janvier. Nous regrettons que trop de sociétés se désintéressent de ces cours et ne veulent pas se rendre compte de l'importance d'avoir à leur tête des chefs bien formés ou si tel est le cas, de

SION

AU CONSEIL GÉNÉRAL

Vendredi, 20 décembre 1957, le Conseil Général a tenu sa dernière assemblée de l'année. La participation était moyenne, puisque 44 conseillers sur 60 avaient pris place dans l'hémicycle. Le président, M. André Perraudin, ouvrit la séance et aborda directement l'ordre du jour. Le procès-verbal, après quelques petites rectifications, fut approuvé à l'unanimité.

MESSAGE DU CONSEIL COMMUNAL CONCERNANT LES CREDITS SUPPLEMENTAIRES POUR LE 3^{me} TRIMESTRE 1957

Celui-ci traite de crédits spéciaux pour l'aménagement du terrain du FC ainsi que pour des travaux de réfection de routes, de bisces et d'égouts. Il fut commenté par M. Frossard, rapporteur (cons.). Des questions et des remarques furent formulées concernant l'aménagement du terrain du FC ainsi que pour le dépassement de crédit concernant les travaux de la place des Cèdres. Ces travaux s'élèvent à Fr. 3800.000, dont il y aura lieu de déduire les participations des bordiers. Celles-ci font l'objet de recours au tribunal.

Ce troisième train de crédit est adopté, ce qui porte le total des suppléments de dépense extra-budgétaire à Fr. 769.000, en chiffres ronds, pour le seul exercice 1957, ce qui en fait représente une augmentation des dépenses prévues de près de 12 %.

EXAMEN DU BUDGET

M. Emile Perrier demande que ses postulats, prévus en fin de séance, soient traités avant l'examen du budget. Cette proposition n'est pas agréée par le président de la commune, de sorte que M. Perraudin renonce à modifier l'ordre du jour.

Le rapport de la commission de gestion conclut à l'approbation du budget sous réserve de modifications relatives à l'accroissement des dépenses générales, aux amortissements internes et à la répartition des charges entre le compte ordinaire et extraordinaire. Ces modifications proposées par les commissaires radicaux sont clairement énoncées dans le rapport nuancé, complet et qui a tenu compte largement des remarques formulées au cours des séances préparatoires.

M. Dusse (soc.) demande à la commune de déposer le budget rectifié selon les données du rapport. Une vive controverse s'engage alors entre le président de la municipalité, celui de la commission de gestion et des conseillers radicaux de Torrenté, Ammann et Arlettaz, sur les modifications proposées par la commission de gestion.

Alors que des amortissements internes seraient indispensables aux yeux de certains, le président Bonvin, tout en promettant d'étudier le problème, se confine dans une notion personnelle, sinon originale, de la technique des amortissements, en les faisant dépendre des résultats. Or, tous les spécialistes de ce problème, des experts comptables et financiers, des professeurs d'Université, tout en divergeant d'avis sur la formule, arrivent à la conclusion unique que l'amortissement est obligatoire et inconditionnel, destiné à corriger les effets néfastes de la capitalisation. C'est donc se tromper soi-même en trompant les autres que de faire dépendre l'amortissement du résultat des exercices.

De même la distinction entre compte ordinaire et extraordinaire n'est pas codifiée. Pourtant des critères précis sont à disposition de ceux qui ne pensent pas qu'ils sont les seuls à détenir le monopole de la vérité.

BUDGET DES SERVICES INDUSTRIELS

Celui-ci est adopté sans remarque importante, les conseillers manifestant une certaine indifférence.

Le conseiller Zimmermann (cons.) demande des explications au sujet du traitement de l'ingénieur-adjoint, explications qui lui sont données sans beaucoup de bonne grâce par le président.

MESSAGE DE LA MUNICIPALITE CONCERNANT UN EMPRUNT DE Fr. 500.000

Cet emprunt est destiné à couvrir les frais de trésorerie ; il est voté par la majorité de couleur conservatrice, quant aux radicaux, leur attitude de refus du budget implique inévitablement l'abstention.

POSTULAT EMILE PERRIER ET CONSORTS

M. Emile Perrier développe un premier postulat tendant à obtenir des services municipaux la rétribution « au mois » de certains ouvriers peçant un salaire horaire. Son deuxième postulat tend à l'indemnisation pour perte de salaire des conseillers municipaux devant siéger durant le temps de service. Ces deux postulats sont comme on pouvait le prévoir, refusés par le président de la commune. Ce dernier acceptera cependant à étudier les cas particuliers qui pourraient se présenter.

Aux divers, le président de la commission de développement, Louis de Riedmatten, dépose un rapport sur l'activité de cette commission.

L'heure étant avancée, il est près de minuit, le président clot cette séance non sans rappeler que la rotation exigée par l'art. 9 pour les commissions, sera discutée dans une prochaine séance qui se tiendra dans le courant de janvier 1958.

FAITS DIVERS

● On a découvert, dans une grange au-dessous de Brigue, sur la route du Simplon, le cadavre d'un homme.

Le père de la victime, M. R., chauffeur à Berne, s'est rendu à Brigue pour y reconnaître le corps de son fils, Wilhelm R., 25 ans, habitant Langenthal, pâtissier de son état, mais travaillant depuis quelques mois dans une fabrique de cette localité.

L'enquête a conclu au suicide, l'autopsie ayant permis de déterminer que la victime avait avalé plus de 60 pilules de somnifère. M. R. a été victime d'une dépression due à des difficultés.

● Skiant dans la région de Saxon, M. René Carraux, âgé de 45 ans, a fait une mauvaise chute. Souffrant d'une double fracture de la colonne vertébrale, M. Carraux a été conduit à l'hôpital de Martigny où son état est considéré comme très grave.

● A Sion, Mme Marie Gaspoz, âgée d'une soixantaine d'années, a été renversée par un véhicule. Relevée sans connaissance, elle a été transportée à l'hôpital de Sion avec une hanche fracturée et une forte commotion.

● Une auto conduite par M. Marius Rey-Bellet, de Champéry, est entrée en collision avec une voiture conduite par M. Henri Blum, de Fontaney sur Bex, cette dernière voiture ayant dérapé sur la chaussée verglacée, sur la route Monthey-Choëx. Une passagère de l'auto vaudoise, Mme Trachsel, a heurté de la tête le pare-brise qui s'est brisé. Elle a été soignée à l'hôpital de Monthey.

disposer de musiciens capables de donner aux élèves une formation rationnelle tant théorique que pratique.

Nous adressons un appel aux sociétés et les invitons à inscrire sans retard les participants au cours C qui est destiné aux directeurs pratiquants mais qui n'auront pas la possibilité de suivre le cours professionnel D.

L'Association cantonale consent de gros sacrifices pour la formation des moniteurs de jeunes et des directeurs et désire que le plus grand nombre de sociétés en bénéficient.

Un directeur capable à la tête d'un corps de musique est une garantie de succès, son influence se fera sentir dans le choix de la musique et dans son interprétation. Les festivals nous permettent encore trop souvent d'entendre des pièces sans aucune valeur artistique qui ne devraient pas figurer au programme même de nos plus modestes sociétés. Ne perdons pas de vue que les auditeurs de nos sociétés de musique deviennent toujours plus difficiles, la radio leur permet d'entendre de beaux concerts ; le seul moyen de les intéresser à nos concerts est de préparer des programmes d'une réelle valeur artistique et étudiés avec le plus grand soin.

Nous saisissons cette occasion pour prier les sociétés de nous faire parvenir de suite les états nominatifs et de ne pas omettre l'indication de l'année de naissance des musiciens.

De tout cœur, nous souhaitons à tous les musiciens valaisans de joyeuses fêtes et une heureuse nouvelle année. G. B.

Au comité de l'association radicale du district de Martigny

Le comité de l'Association radicale du district de Martigny s'est réuni samedi après-midi à Leytron au carnotzet de la Coopérative sous la présidence de M. Arthur Bender, président du district. Après avoir traité des objets concernant le district, le comité a décidé l'organisation, en janvier, d'une assemblée des élus du district. Le comité a également décidé de recommander à chaque section locale d'intensifier sa campagne de recrutement en faveur du « Confédéré », organe du parti. M. Aloys Copt, secrétaire du PRDV, assistait à cette réunion très intéressante où l'on fit de l'excellent travail.

Le plus précieux et le plus rare de tous les biens est l'amour de son état. Il n'y a rien que l'homme connaisse moins que le bonheur de sa condition.

D'Aguessseau.